SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
ORDRE DU JOUR

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie est convoquée pour **lundi le 19 février 2024 à 16 h 45**, suivant les articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE ET HEURE : **19 février 2024 à 16 h 45**

LIEU : **Salle du conseil**

---

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

4. CORRESPONDANCES

5. GREFFE

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

7. URBANISME

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Embauche de personnel / Agente de développement touristique

9. INGÉNIERIE

9.1 Remplacement des deux (2) humidificateurs à la bibliothèque

9.2 Ratification d'honoraires supplémentaires - Mandat de services professionnels relatif à l'étude géotechnique et la préparation des plans et devis pour la stabilité du talus du secteur Sud de l'ancien terrain d'EACOM (modification de la résolution numéro 2022-12-734)

10. TRAVAUX PUBLICS

11. SÉCURITÉ INCENDIE

12. DIRECTION GÉNÉRALE

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.